

Les réserves

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 48

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218358>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE GATELET

A l'Étivaz, on s'est décidé à rouvrir le vieux four, qui dormait depuis si longtemps, empoissière au bord de la charrière. On y a apporté de la farine, des pommes de terre, du lait et le reste : selon la vieille recette, on y a cuit des monceaux de ce pain délicat et friable, quand il est frais, dont la tradition ne s'est conservée que dans le Pays-d'Enhaut.

C'est cette revivance qui a inspiré à notre aimable collaboratrice, Mme M. P., les vers suivants, dont nous sentirons tout le charme. Ils évoquent un passé qui, pour beaucoup d'entre nous, ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir.

VIEILLES COUTUMES

*On revient aux vieilles coutumes,
(Elles avaient du bon parfois).
Dans le vieux four qui se rallume
On fait du pain comme autrefois.*

*La ménagère est affairée
A surveiller ce branle-bas,
Pendant une longue journée
Elle occupera des bras.*

*Il n'est pas question de chômage,
Pour les langues, ni pour les doigts,
Mais il est vraiment bien dommage
Qu'on ne parle plus en patois.*

*Que de souvenirs nous rappelle,
Ce bon pain, frais et croustillant,
Aussi mince qu'une dentelle,
On le croque... même sans dents !*

*Aux jours lointains de notre enfance,
Ce « gatelet » nous fait songer,
On en cuisait en abondance
Et l'on remplissait le grenier.*

*On faisait du gâteau aux pommes,
Et l'on invitait ses amis ;
C'était par un beau jour d'automne,
Quand les travaux étaient finis.*

*Revenons aux vieilles coutumes,
(Elles avaient du bon parfois),
Et le vieux four qui se rallume
Nous chante les airs d'autrefois.* M. P.

MALBOUT A UN AMI

SEUL, désabusé, refroidi par les circonstances de la vie, le maréchal de Poirel a résolu de se raidir. Son cœur ne peut battre à l'unisson des accents fiévreux des combattants. Il avait un bel idéal de justice, de fraternité, d'où les hypocrites conventions étaient bannies. Adversaire de la Société des Nations il dut reconnaître son erreur, parce qu'en lisant les comptes-rendus il voyait les efforts de cet aéropage pour mériter sa raison d'être, cette douce et tenace confiance en des rapprochements que l'on s'obstine à retarder sous de lâches prétextes.

Un jour que son bras vigoureux brandissait le marteau de fer pour l'abattre sur le minerai rougi maléable, Malbout fut interrompu par un cri de douleur partant du voisinage : un chien distrahit venait d'avoir la patte endommagée par un motocycliste. Aucun membre de la société protectrice des animaux ne se présentait pour recueillir le cabot et lui faire un pansement, Malbout impulsif, quitta sa forge et fit le nécessaire. La pauvre petite bête fut conduite au vétérinaire, qui dit le cas curable. Les tissus reprirent leur fermeté au bout de dix jours, pendant lesquels, en l'absence de tout propriétaire et de toute plaque indicatrice sur le maigre collier de cuir, entre le basset — c'était un basset — et son protecteur des entretiens cordiaux eurent lieu. Personne décidément ne réclamait le chien ; son maître était peut-être, à cette heure, sur un transatlantique. Malbout le remplaça et se prit de plus en plus d'affection pour cet être sympathique qui le regardait de ses yeux très doux, chargés de promesses de dévouement. Le maréchal le prenait avec lui dans ses courses. Il lui donna le nom

de Noiraud, à cause du pelage et constata bientôt qu'il avait un ami véritable. Sans doute il ne pouvait guère lui parler des grands problèmes politiques, et cela même lui fit du bien. Ne plus s'occuper de la question de savoir si l'Allemagne viendra siéger à Genève à la X^e assemblée de la Société des Nations, fut un précieux avantage. Le chien, dans la conversation, a cette supériorité, qu'il ne contredit personne ; il lui suffit d'écouter narquoisement et, de temps à autre de bâiller gentiment, ou de s'accroupir en faisant gentiment de l'œil à son maître. S'il lui arrive parfois de dresser l'oreille, c'est pour se préparer à une lutte contre quelque importun qui vient troubler l'intimité ou pour suivre, à la manière que vous savez, quelque congénère. Entre chiens, on a bien des choses à se dire, et l'on ne paraît pas toujours s'entendre. Est-ce la différence de race ? Non, car à tout prendre, les querelles sont moins nombreuses que les dialogues muets, parce que suffisamment explicites sans parole. Si le chien aboie, c'est alors qu'il a quelque chose à dire à haute voix, pour que tout le monde l'entende, et si Malbout, le soir, en train de lire la *Feuille d'Avis*, le fait taire, Noiraud obéit avec la satisfaction du devoir accompli : il avait perçu une rumeur ; peut-être en veut-on à son maître, qui doit être averti ; on ne sait jamais ; et ce n'est pas au garde à préciser. Le chien, ami fidèle de l'homme jusqu'à la mort, est extrêmement pessimiste ; il a l'intuition de toutes les sclérotesses, petites et grandes, qui grouillent au cœur de l'homme ; on dit cynique comme un chien, mais il comprend que cette épithète s'adresse plutôt au roi de la création, quand il lui plaît de déchoir.

Malbout faisait toutes ces réflexions, d'autres encore, et se déclarait heureux d'avoir un ami qui ne trompe pas, qui, même battu, — hélas ! — vient en rampant, le corps agité, la queue basse et frétilleante, lécher la main du juge, comme pour... lui demander pardon.

Allons ! mon prochain, dites que nous n'en sommes pas là et que le pardon des offenses est une chose qui ne se demande guère, dans notre civilisation raffinée.

Malbout et Noiraud connaissent la vraie amitié et la hiérarchie acceptée.

Jean de la Cerjaulttas.

Les réserves. — Ceci se passe en Alsace ; un officier français et un juif sont en conversation dans un compartiment de chemin de fer. Le juif demande à l'officier s'il a fait la guerre !

— Oui, lui répond-il.

— Quel était votre rôle dans l'armée ?

— Je conduisais les réserves sur les lieux des combats.

— Eh bien, moi aussi répond le juif, j'ai aussi eu mon rôle dans la guerre. Je conduisais les boîtes de conserves sur les lieux des combats.

LÉMAN OU LAC DE GENÈVE

IMPORTANTE est la question de savoir si les Immortels de l'Académie française vont mettre dans leur dictionnaire : Léman, ou, Lac de Genève, pour désigner notre Méditerranée à nous !

Nos amis de Genève, qui sont la modeste même, voudraient naturellement que ce soit la seconde de ces appellations qui l'emporte ; et, c'est tout naturel, ce sont eux qui ont le moins de rivage ! Aussi, « Lac de Genève », avec plusieurs accents très très graves sur le E, leur paraît être le terme le plus naturellement approprié ! Sans doute, ils ont raison ; pourquoi, dans le même ordre d'idées, n'appellerait-on pas aussi le Rhône « Le Genève », le Salève « Genèvehorn », et, la Suisse « Genèveveland » !

Sans vouloir trop les chicaner, je leur dirai, cependant, que je préfère qu'on appelle notre lac « Léman », et voici pourquoi :

Nous autres, bons Vaudois, nous pourrions demander que l'on dise « Lac de Lausanne », vu que nous possédons la majeure partie des rivages. De leur côté, nos bons voisins, les Savoyards, pourraient demander que ce soit le « Lac de Thonon » ou le « Lac de Savoie » ;

et, les Valaisans « Lac du Valais », ceci, avec autant de raison que nos bons amis les Genevois. Mais, il y a encore une autre chose à envisager ; si l'on supprime la dénomination de Léman, Genève ne sera plus la « Reine du Léman » ; car on ne pourrait pourtant pas dire : Genève, Reine du Lac de Genève ! ça sonnerait mal ! La Capitale du Monde ne serait alors plus reine du tout, ce serait une déchéance, presque une abdication !

Croyez-moi, excellents Genevois, laissez notre lac s'appeler « Léman », le beau Léman, le bleu Léman, chanté par tous les poètes. Cette appellation satisfera tout le monde, Genevois, Vaudois, Savoyards et Valaisans. Pour ne pas trop affliger votre amour propre, nous donnerons, très volontiers, le nom de « Lac de Genève » à ce qu'il est convenu d'appeler « Petit Lac », soit la partie du lac comprise entre Nyon-Yvoire et Genève. Tout le monde sera content, et le « Léman » lui-même, sourira en reflétant le sourire de satisfaction de chacun.

Pierre Ozaire.

Rastaquaire. — Beaucoup de personnes se sont demandées d'où venait ce nom qu'on donne en général aux jeunes gens venant de l'Amérique du Sud. Eh bien, voilà : « rasta » signifie traîneur, en espagnol, et « quaire » signifie cuir, soit « traîneur de cuir », mot employé couramment là-bas pour désigner des parvenus qui ont fait le commerce des cuirs, et ils sont nombreux parait-il là-bas, vu les grands troupeaux qui y existent. P.

LA CHOUCRUTE ET LA TANTE JEANNETTE

CET jour, c'était bien au mois de mai, car il faisait déjà une rude tiède, le facteur, de tout loin, me cria : « Jeannette, une carte pour toi, de ton beau-frère. » Vrai, c'était une carte du beau-frère Justin.

« Viens nous voir, qu'il m'écrivait. Nous sommes la Gattou, les petits et moi chez la Grand-mère depuis un pair de jours. Et pi, pour me faire un puissant plaisir, apporte voir de la choucroute. Par ici, dans la capitale, pas moyen de s'en procurer une brique. Te représentes-tu, ma bonne Jeannette, trois ans sans en manger ! Aussi, si tu peux en trouver apporte-la, et bien vite.

Ton beau-frère Justin. »

Trouver de la choucroute c'était rien tant facile à cette saison et j'avais quand même une fière envie de faire plaisir au beau-frère. Faut que j'aille voir chez la mère Bredon, que je me dis. Vite un baveron propre, un panier et me voilà partie.

La boutique à la mère Bredon est toute petite, les parois toutes noires, c'est vrai qu'on ne les voit plus tant, il y a de bonnes choses qui pendillonnet devant.

— Bonjour mère Bredon, que je lui dit, auriez-vous par hasard encore de la choucroute ?

— Hé ! bien sûr que nous en avons et encore de la toute bonne !

Elle sentait bien un peu fort sa toute bonne, mais en l'emmitoufflant bien avec de la pape-rasse et des pattes, puis dans le sac de l'oncle David, pas moyen qu'elle perce tout ça, que je me pense.

Le lendemain de bon matin me voilà à la gare. Je monte dans le wagon de la tête, car là il n'y a jamais du beau monde, il est bien trop pouet ; aussi, nous autres, quand on va au marché, c'est là qu'on s'enfate, avec toutes nos corbeilles, vous comprenez ; et puis on peut au moins barjaquer à son aise, et qu'on s'en fait pas faute ! Par un brin de précaution je fourre mon paquet sous une banquette, car le coquin n'eût voulu pas qu'on l'oublie, et je m'assois de l'autre côté. Heureusement que je n'étais pas seule ; il y avait là une femme, presque une dame, car elle n'a pas pipé un mot. Quand le contrôleur a passé, il avait un air tout drôle, regardait de ci, de là sur les tablars, comme s'il cherchait quelque chose. La dame avait un paquet dans le filet, comme on dit, il a pensé que c'était ça, et il est parti. Mais lorsqu'il a repassé c'était encore bien pire, aussi je le regardais du coin de l'œil et je faisais là